

REGLEMENT LA BAMBEE DES SAISIES Dimanche 09 juillet 2023

ORGANISATION

La Bambée des Saisies est un trail convivial d'été, organisé par la SAEM Les Saisies Villages Tourisme. L'épreuve, qui ne délivre aucun titre national ou international, à lieu le dimanche 09 juillet 2023.

La bambée des Saisies est une compétition ouverte aux licenciés FFA et aux non licenciés.

EPREUVES

Le trail de la Bambée des Saisies propose 2 épreuves de trail de **14 km et 28 km** :

- 14 km : 411m D+ _ 16 ans révolus
- 28 km : 954m D+ => seul, en duo ou en relais* _ 18 ans révolus

* *Course en relais = chaque concurrent effectuera une boucle de 14km*

* *Course en duo = chaque concurrent effectuera les 2 boucles de 14km soit 28km chacun*

Courses limitées à 500 participants tout confondu.

S'ajoute à cela « **la Bambée des Marmots** » : il s'agit d'une boucle de 400m avec 30m de D+.
La course est accessible aux enfants de 5 à 12 ans.

Catégories :

- U7 Baby athlé : 4 - 6 ans - 2017 et après = 1 boucle
- U10 Eveil Athlé : 7 à 9 ans - 2014 à 2016 = 2 boules
- U12 Poussins : 10 à 11 ans - 2012 à 2013 = 3 boucles

DEPART ET ARRIVEE

Le départ et l'arrivée du Trail s'effectuera sur l'avenue des Jeux Olympiques, en centre-station.
Stationnement préconisé le jour de la course : Parking du Signal.

Programme :

- 09h15 : Echauffement collectif, avenue des Jeux Olympiques
- 09h25 : départ Trail 28km
- 09h30 : départ Trail 14km
- 11h00 : départ de la Bambée des Marmots
- A partir de 11h00 : Ouverture de la zone de convivialité Buvette / Repas à emporter*, place Berthod
- 12h00 : Remise des prix, place Berthod

**Détail ci-dessous*

INSCRIPTION

L'inscription comprend :

- Le chronométrage
- L'accès au(x) ravitaillement(s) de course
- L'assistance médicale
- Une entrée au Signal, le centre aqualudique des Saisies
- Une tranche de Beaufort de la Coopérative du beaufort
- Une bière offerte à l'arrivée sur présentation du dossard

GRILLE TARIFAIRE 2023			
Distance	14 km	28 km Solo, Duo ou Relai	Trail des Marmots
Tarifs	13 € *	26 € *	2 €
Repas à emporter en option coureurs et accompagnants = 8€ (à réserver en ligne)			

*La plateforme d'inscription Eventicom ajoute 1€ de frais de gestion sur le 14km et 4% sur le 28km.

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT EN LIGNE POUR LE 14KM ET LE 28KM

jusqu'au vendredi 07 juillet 2023 à 17h00

SUR <https://eventicom.fr/evenements>

INSCRIPTIONS SEULEMENT SUR PLACE POUR LE TRAIL DES MARMOTS

Le dimanche 09 juillet jusqu'à 10h45

- Documents obligatoires

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- D'une **licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA**, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (*Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées)*)

- Ou d'une **licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation**, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :

- Fédération des clubs de la défense (FCD),

- Fédération française du sport adapté (FFSA),
- Fédération française handisport (FFH),
- Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
- Fédération sportive des ASPTT,
- Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
- Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
- Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP),

• Ou d'un **certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie**. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical

• Pour les personnes âgées de moins de 18 ans, la participation est soumise à la présentation d'une **autorisation parentale**. Celle-ci est à compléter en ligne ou à remplir en direct lors de l'inscription sur place.

L'inscription du participant sera effective à réception de l'ensemble des pièces justificatives ainsi qu'à la confirmation de paiement.

REPAS

Un repas à emporter est proposé par l'organisateur sur **réservation en ligne uniquement**.

Tarif : 8€

Composition : sandwich poulet/crudité & grillé aux pommes (de notre partenaire boulanger)

REMBOURSEMENT

Annulation par le participant :

Possible en cas de force majeure (maladie, accident, etc....) sur présentation d'un justificatif avant le jeudi 06 juillet minuit.

Aucun remboursement possible en dehors de ces conditions particulières.

Annulation par l'organisateur :

L'organisateur s'engage à rembourser intégralement les participants, si la préfecture interdit les rassemblements aux compétitions de trail en SAVOIE.

En cas d'annulation avant le samedi 08 juillet 2023 à 12h00 de tout ou partie de l'évènement indépendante de la volonté de l'organisateur (conditions météorologiques...), les inscriptions seront remboursées à hauteur de 70%.

RETRAIT DOSSARD

Retrait des dossards le :

- **Samedi 08 juillet de 18h00 à 19h00**
- **Dimanche 09 juillet à partir de 7h30**

Lieu : Salle Cristal, Place Berthod.

Cette salle est située sous l'office du tourisme des Saisies.

Port du dossard visible sur le buste obligatoirement.

CLASSEMENT

La remise des prix aura lieu à 12h00, place Berthod.

Les classements se font au scratch par distance, femme et homme sur le 14km, 28km.

Aucune dotation en argent ne sera remise, **les 3 premiers Hommes et Femmes de chaque épreuve chronométrée seront récompensés.**

Concernant le **28km Relais**, le podium récompensera les 3 premiers (hors catégories / relais mixte ou non).

Concernant le **28km Duo**, le podium récompensera les 3 premiers (hors catégories / duo mixte ou non).

Une récompense sera également attribuée **au plus jeune et au plus âgé**, toute épreuve confondue.

Pour la bambée des marmots, lots pour tous les participants et **récompenses pour les 3 premiers de chaque catégorie.**

Le classement sera consultable sur le site internet des Saisies et sur le site du chronométreur Eventicom.fr.

MATERIEL OBLIGATOIRE

- Gobelet type Eco-Cup obligatoire.
- Eau (conseillé)
- Les bâtons sont autorisés, cependant, le concurrent doit les transporter sur tout le parcours. (Pas d'aide extérieure).

Les coureurs doivent tous porter des chaussures et vêtements adaptés au trail en fonction de la distance choisi.

En cas de température basse, l'équipement en vêtements chauds est vivement conseillé.

SECURITE – BALISAGE

Les postes de secours sont mobiles, ils seront stationnés sur l'aire de départ / arrivée.

Les médecins se déplaceront avec un véhicule.

Les secours et le cabinet médical seront présent. L'assistance médicale est assurée par une équipe médicale professionnelle.

Le balisage des parcours est assuré par des jalonnettes bleues pour le 14 km, et rouge pour le 28 km. Des panneaux indicateurs seront positionnés aux endroits nécessaires.

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le parcours initial selon les contraintes environnementales, météorologiques et sécuritaires.

Sur le 28 km, une barrière horaire est fixée au km 14 (Les Saisies) à 12h00.

RAVITAILLEMENTS

Pour le 14 km : Ravitaillement au Col de la Lézette et à l'arrivée

Pour le 28 km : Ravitaillement au Col de la Lézette, au bouclage du 28km au Lac des Saisies, et à l'arrivée.

Pour la bambée des Marmots, ravitaillement à l'arrivée.

L'organisateur se réserve le droit de modifier l'implantation de ces ravitaillements.

L'office du tourisme des Saisies souhaite un ravitaillement écologique, lors des ravitaillements il n'y aura pas de sachets plastiques, ni gobelets, les aliments son pré découpés. Aucun gobelet ne sera donné lors des ravitaillements, **merci de prévoir votre écocup.**

ETHIQUE DE COURSE

ENGAGEMENT ECO-CITOYEN :

Vous êtes en pleine nature, l'organisation vous demande d'être irréprochable sur votre gestion des déchets.

Gardez vos papiers avec vous, des poubelles seront disponibles sur l'aire d'arrivée ou au niveau des ravitaillements.

Ne sortez pas des sentiers balisés.

Limitez au maximum votre impact, nous comptons sur vous !

Tout manquement à cette règle sera fortement pénalisé.

CONCURRENT

Les engins à 2 roues, motorisés ou non, sont formellement interdits sur le parcours. Toute assistance individuelle en dehors des points homologués est interdite, de même que l'accompagnement en course.

Il est interdit de courir avec un chien.

Il est interdit d'être accompagné sur le parcours par une tierce personne non inscrite sur la course.

PENALITES

Des pénalités de temps ou de mise hors-course sont appliqués pour les motifs ci-dessous :

- Coupe de l'itinéraire
- Triche
- Rejet de déchet
- Non-respect de la barrière horaire
- Non-respect du règlement

PERTE OU VOL

L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de perte et/ou de vol qui interviendrait durant la journée du Trail de la Bambée des Saisies pendant et hors de la course.

DROIT D'IMAGE

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité du Trail de La Bambée des Saisies, qui est responsable du traitement de ces données.

Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants. Les participants sont susceptibles de recevoir par email des informations concernant l'épreuve sur laquelle ils sont inscrits ainsi que sur d'autres manifestations organisées par l'office du tourisme des Saisies.

Les informations collectées respectent les dispositions fixées par le RGPD. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant.

Il suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse complète, par mail à anim@lessaisies.com Ou par courrier : Office du tourisme des Saisies – 316 avenue des Jeux Olympiques – 73620 Les Saisies Hauteluce.

DONNEES RGPD

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la SAEM Les Saisies Villages Tourisme dans le cadre de l'inscription au trail de la Bambée des Saisies. Le destinataire de ces données est l'Office du Tourisme des Saisies.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation de traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous

concernant et disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant par écrit à l'Office du Tourisme des Saisies :
316 Avenue des Jeux Olympiques 73620 – Les Saisies

ACCEPTATION REGLEMENT

L'inscription à la course et/ou la participation (fait de porter un dossard) implique la lecture et l'acceptation automatique par chaque concurrent du règlement.

Le coureur s'engage à respecter l'ensemble du règlement et notamment à ne pas anticiper le départ, à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.